



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 7, no 19 – le 25 août 2020

REPRISE DES ATELIERS « CONTINUER À DEMEURER CHEZ SOI OU ALLER VIVRE AILLEURS »

Le comité organisateur du programme « Continuer à demeurer chez soi ou aller vivre ailleurs » annonce la continuité des ateliers de ce programme qui avaient dû être suspendus en mars dernier à cause du confinement de la COVID-19. Les ateliers 5 à 8 inclusivement vont reprendre dès le 8 septembre et ils se tiendront les mardis. En fonction d'un choix personnel confirmé, les participants sont départagés en 2 groupes distincts soit l'un débutant à 8 h 30 et l'autre à 13 h 30. Ces ateliers se tiendront au Centre de réception du Mont-Granit, 912, chemin du Mont-Granit à Thetford.

Des mesures de protection seront mises en place. Tous les participants devront respecter les exigences de la Santé publique, à savoir : port du couvre-visage, désinfection des mains, enregistrement lors de l'admission et distanciation physique. Toute personne qui présente des symptômes pouvant s'apparenter à ceux de la COVID-19 ne pourra être admise lors d'un atelier.

Par ailleurs un suivi par courriel ou téléphone sera bientôt effectué auprès des participants afin de leur transmettre tout l'information nécessaire.



Secteur Appalaches



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches



Secteur Thetford

VOIR L'ANNEXE 1 pour plus d'informations.

NOUVELLE ADRESSE POSTALE DU CONSEIL DES AÎNÉS



Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches, n'a plus de bureau au Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers. Voici la nouvelle adresse postale de l'organisme :

CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES
721, 11^e avenue
Thetford Mines (QC) G6G 1Y3

La publication des Bulletins « Généralions + »
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins



COVID-19 : PANDÉMIE ET CONSÉQUENCES POUR LES 60 ANS ET PLUS

Des sondages sur les attitudes et comportements de la population québécoise ont été fait au cours des mois d'avril et de mai par l'Institut national de santé publique (INSP). Voici quelques résultats.

À retenir :

- La majorité des personnes âgées de 60 ans et plus adhèrent aux mesures recommandées depuis le mois de mars.
- Plus de 60 % des aînés sont inquiets par rapport à la COVID-19, bien qu'une tendance à la baisse du niveau d'inquiétude ait été observée lors de la dernière enquête.

VOIR à l'ANNEXE 2 des statistiques concernant le port du couvre-visage.

THÈME DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS LE 1^{ER} OCTOBRE

La Journée internationale des aînés est célébrée le 1^{er} octobre de chaque année. L'événement a été créé pour sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, à savoir la sénescence (vieillesse) et la maltraitance. C'est aussi une journée pour apprécier les contributions que les personnes âgées apportent à la société. Le thème de 2020 sera « **Les aînés, moteur de nos communautés** ».



Le 14 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations unies a voté la création au 1^{er} octobre de la journée internationale pour les personnes âgées comme il est indiqué dans la résolution 45/106. La fête a été célébrée pour la première fois le 1^{er} octobre 1991.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
Mar. 8 sept. 2020 8 h 30 ou 13 h 30 THETFORD MINES	ATELIERS « Continuer à demeurer chez soi ou aller vivre ailleurs » Mardi 8 septembre 2020 : <i>Évaluer sa situation financière.</i> CENTRE DE RÉCEPTION DU MONT- GRANIT : 912 Chemin du Mont-Granit Ouest	DIVERS PARTENAIRES Maurice Boulet, coord. 418 335-2533
Mar. 15 sept. 2020 8 h 30 ou 13 h 30 THETFORD MINES	ATELIERS « Continuer à demeurer chez soi ou aller vivre ailleurs » Mardi 15 septembre 2020 : <i>Accompagner un proche.</i> CENTRE DE RÉCEPTION DU MONT- GRANIT : 912 Chemin du Mont-Granit Ouest	DIVERS PARTENAIRES Maurice Boulet, coord. 418 335-2533
Jeu. 17 sept. 2020 THETFORD MINES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Corporation de développement communautaire des Appalaches - <i>Présentation des orientations 2020-2021 découlant de la pandémie</i> ENDROIT ET HEURE À CONFIRMER	CDC-A 418 334-0465
1 ^{er} oct. 2020	JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS Thème : « Les aînés, moteur de nos communautés »?	

Pour nous communiquer des INFORMATIONS, veuillez transmettre un message à Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : bretongregoire@cgocable.ca .

Reprise des ateliers « Continuer à demeurer chez soi ou aller vivre ailleurs »





Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 



CONTINUER À DEMEURER CHEZ SOI OU ALLER VIVRE AILLEURS ?

Reprise des ateliers

Les ateliers qui ont dû être suspendus à cause du confinement reprendront le **8 septembre 2020**. Ils seront offerts en deux groupes (8 h 30 ou 13 h 30) **au Centre de réception du Mont Granit :**

912 Chemin du Mont Granit Ouest, Thetford, QC G6G 5R7.

NOUVELLES PROCÉDURES EN PRÉVENTION DU CORONAVIRUS
Tous les participants devront respecter les exigences de la Santé publique, à savoir : port du couvre-visage, désinfection des mains et distanciation physique. Toute personne qui présente des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID — 19 ne pourra être admise.

Service de boissons et de collations
Aucune boisson ou collation ne peut être servie. Le participant doit s'occuper d'apporter tout ce dont il a besoin pour la pause.

Autres informations
Un suivi par courriel ou par téléphone sera bientôt effectué auprès des participants pour confirmer leur participation en avant midi ou après-midi. Notez que l'inscription est obligatoire lorsque vous arrivez à chacun des ateliers.

Un nouveau programme en octobre prochain
Prendre note qu'un nouveau programme à contenu sensiblement identique, comprenant toutefois dix ateliers au lieu de huit, devrait débiter le 8 octobre prochain, sous le thème « **Meilleur chez soi ou déménager ?** ». Des informations suivront au début du mois de septembre.

Maurice Boulet, coordonnateur

Détail des ateliers

Mardi 8 septembre 2020 :
Évaluer sa situation financière

Mardi 15 septembre 2020 :
Accompagner un proche

Mardi 22 septembre 2020 :
Préserver ses avoirs financiers

Mercredi 7 octobre 2020 :
Gérer ses biens, ses meubles et ses immeubles (vendre sa maison)

COVID-19 : Pandémie et conséquences pour les personnes âgées de 60 ans et plus

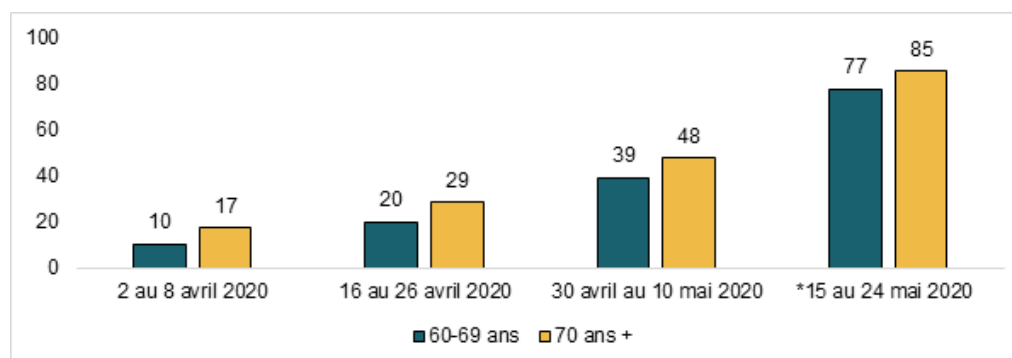
La pandémie de la COVID-19 a touché particulièrement les personnes âgées de 60 ans et plus. En effet, les 70 ans et plus ont reçu plus d'hospitalisations aux soins intensifs à cause de la COVID-19 au Québec. Plus particulièrement, les 80 ans et plus représentent le groupe d'âge où la majorité des décès liés à la COVID-19 sont survenus au Québec. Puisqu'ils courent un risque plus grand de voir leur état de santé s'aggraver, s'ils contractent le virus, les aînés ont aussi été davantage ciblés par les mesures de prévention.

A. Le port du couvre-visage

Le fait de porter un masque ou un couvre-visage a évolué au cours des semaines et cette pratique a connu une nette augmentation entre avril et mai. Ainsi, même si au début d'avril la pratique n'était pas courante parmi les aînés, entre le 15 et le 24 mai, la majorité disait porter le masque dans les lieux publics où la distanciation physique du 2 mètres est plus difficile à appliquer (77 % des 60-69 ans; 85 % des 70 ans et plus).

Entre le 15 et le 24 mai, les répondants étaient presque unanimes (96 %) à dire que le port du masque ou d'un couvre-visage protégeait les autres contre la COVID-19 dans les lieux publics. Plusieurs croyaient aussi que cela les protégeait personnellement (62 % des 60-69 ans; 70 % des 70 ans et plus). Enfin, une forte majorité était en accord qu'il devrait être obligatoire dans les lieux publics où la distanciation physique de 2 mètres est plus difficile (environ 90 %).

Figure 3 - Port du masque ou du couvre-visage chez les aînés, selon les groupes d'âge 60-69 ans et 70 ans et plus, pour les périodes du 2 avril au 24 mai 2020



Conclusion

L'adhésion aux mesures recommandées en contexte de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) demeure élevée chez les 60 ans et plus depuis le début du confinement. Ils sont de plus en plus nombreux à porter un couvre-visage et à souhaiter qu'il soit obligatoire dans les lieux publics. Avec la levée progressive des mesures, les difficultés à conjuguer avec certaines mesures de confinement ont diminué entre les mois d'avril et de mai.

Ces données pourront être utiles pour développer des stratégies afin de s'assurer que les aînés soient adéquatement protégés de la COVID-19 et que leurs besoins physiques et sociaux soient remplis.

Source INSP – 24 juillet 2020.